

Montréal, le 19 mai 1997

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

## Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note concernant une proposition pour l'addition d'une disposition visant l'emploi au Canada des dépendants des fonctionnaires de l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF).

J'ai l'honneur d'accepter votre proposition d'apporter une modification à l'article IV (5) de l'Accord de siège, qui se lirait dorénavant comme suit :

« (5) Les membres de la famille faisant partie du ménage des fonctionnaires de l'Institut pourraient être autorisés à occuper un emploi au Canada, sous réserve des conditions établies par le Gouvernement du Canada. »

J'ai en outre l'honneur d'accepter votre proposition que cette Note, qui fait également foi en français et en anglais, de même que votre Note, constituent entre le gouvernement du Canada et l'Agence de coopération culturelle et technique un accord modifiant leur Accord du 17 novembre 1998 relatif au siège de l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français, qui entrera en vigueur à la date de cette réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

him

Jean-Louis Roy

L'Honnorable Lloyd Axworthy Ministre des Affaires étrangères Ministère des Affaires étrangères 125, Promenade Sussex OTTAWA, ONTARIO K1A 0G2